

CEC :

« Pharmacologie clinique et sécurité des médicaments »

Coordinateurs du CEC

Coordinateur 1:

- Nom et Prénom: Pr Ag Neila Fathallah
- E-mail: neilafathallah@gmail.com

Coordinateur 2:

- Nom et Prénom: Pr Ag Bouraoui Ouni
 - E-mail: elounibouraoui@yahoo.fr
-

Objectifs du CEC

Objectifs principaux :

- 1- Acquérir des compétences en pharmacologie clinique et pharmacovigilance
- 2- Acquérir une expertise dans la surveillance et la gestion des effets indésirables des médicaments

Objectifs secondaires :

- 1- Maitriser les connaissances en pharmacologie clinique des familles thérapeutiques couramment prescrites
 - 2- Surveiller le profil de tolérance des médicaments
 - 4- Identifier les effets indésirables induits par les médicaments en fonction du type d'atteinte
 - 5- Acquérir un raisonnement pour établir une relation de causalité entre un effet indésirable et un médicament
 - 6- Evaluer le risque tératogène chez une femme enceinte
 - 7- Gérer les prescriptions médicamenteuses chez les patients à risque
-

Public cible

Cette formation s'adresse aux résidents de médecine de famille et de médecine, médecins et résidents en pharmacie

Capacité d'accueil

30 apprenants par promotion (Une promotion chaque année)

Descriptif de l'enseignement

- Démarrage du CEC : Novembre 2023
- Durée d'études : 1 an d'étude clôturé par un mémoire de fin d'étude
- Volume horaire: 8 séminaires de deux journées (généralement vendredi toute la journée et les samedis matin/mois) pour la formation théorique étalée sur 1an
- Modules enseignés:

Tout au long de la formation, chaque apprenant aura un apprentissage qui comporte les modules suivants:

Module 1: Pharmacologie et Pharmacovigilance : généralités

Module 2: Familles thérapeutiques : Actualités et gestion des effets indésirables

Module 3: Toxidermies et médicaments

Module 4: Antibiotiques et allergies associées

Module 5: Gestion de l'hépatite, hémato et néphrotoxicité

Module 6: Prescriptions et terrains à risque

Module 7: Tératovigilance

Module 8: Séminaire d'intégration : cas pratiques

- Assiduité:

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total de C E C. Dépassé ce seuil, la validation du C E C en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen à la session principale.

Est déclaré défaillant (ne passe ni session principale ni de rattrapage et doit refaire le C E C avec la cohorte qui suit), tous candidats ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de chaque module.

- Journées d'études

Les rencontres se feront une journée généralement vendredi selon un organigramme préétabli à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED)

- Modalités d'évaluations:

Session principale

L'épreuve terminale comporte un examen écrit portant sur les notions théoriques noté sur 20 points et qui représentent 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale supérieure ou=10 lors de la session principale doivent repasser l'examen lors de la session de rattrapage

Session de rattrapage

Une évaluation théorique sera programmée à la session de rattrapage noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

L'apprenant ayant validé l'examen théorique sera autorisé à soutenir son de mémoire en fonction de la nature des problèmes qu'ils rencontrent sur leurs lieux de travail et en fonction de leurs affinités avec tel ou tel module.

Soutenance de mémoire de fin d'études.

Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres de jurys.